

Communiqué de presse

Le CDSE et l'Assemblée des départements de France (ADF) signent une convention de partenariat

Paris, le 24 février 2021 – Stéphane Volant, président du Club des directeurs de sécurité des entreprises (CDSE) et Dominique Bussereau, président de l'Assemblée des départements de France (ADF) ont signé, mercredi 24 février 2021, une convention de partenariat entre les deux organisations.

Avec ce partenariat, le CDSE et l'ADF entendent renforcer leurs échanges, avec un partage de leurs réflexions et l'élaboration d'actions communes concernant leurs thématiques partagées en matière de sécurité des territoires.

La convention prévoit ainsi que le CDSE soit associé aux travaux 2021-2022 du groupe de travail prévention de la délinquance de l'ADF, ainsi qu'à tous travaux d'étude avec les élus et directeurs départementaux.

Les deux organisations entendent également échanger sur tout texte législatif ou réglementaire susceptible d'avoir un impact sur leurs activités.

Pour Stéphane VOLANT, président du CDSE :

"En signant cette convention de partenariat, l'ADF et le CDSE concrétisent un désir commun de collaboration esquissé par la participation de Dominique Bussereau à l'édition 2019 de notre colloque. Cet évènement présentait la sécurité comme un atout pour l'économie des territoires, un enjeu clé de l'attractivité territoriale en même temps qu'un levier de croissance. À ce titre, les élus membres de l'ADF et les directeurs de la sécurité-sûreté des entreprises sont incontestablement devenus des maillons forts de la chaîne de sécurité globale : ces derniers prennent toute leur part à la protection de leurs concitoyens - qu'ils soient électeurs, salariés ou clients – et de leurs territoires. Avec ce partenariat, ils disposent désormais d'un forum pour échanger et réfléchir ensemble à leurs problématiques communes."

Pour Dominique BUSSEREAU, président de l'ADF :

"Enjeu clé de l'attractivité des territoires, la sécurité est indiscutablement un facteur de leurs développements. Elle génère de la confiance pour que les populations s'y établissent ou pour qu'une économie touristique y soit pérenne. Les notions de sécurité touchent les Départements dans leur fonctionnement quotidien. Cybersécurité, prévention de la radicalisation, sécurité des emprises bâtimementaires - au premier rang desquelles les collèges - sont en évolution rapide et méritent des échanges et une réflexion permanente. Ainsi la convention est un levier pour faciliter et développer des synergies déjà existantes, au bénéfice de l'ensemble des Départements de France."

À propos du Club des directeurs de sécurité des entreprises (CDSE)

Le Club des directeurs de sécurité des entreprises (CDSE) rassemble, depuis 1995, les principales entreprises françaises privées et publiques (CAC 40 et SBF 120) issues de 48 secteurs d'activités et présentes à l'international dans plus de 180 pays.

Ces entreprises sont représentées au sein du Club par leur directeur de la sécurité ou de la sûreté. Au service de leurs salariés et de leurs clients, ces professionnels dessinent et opèrent les politiques de sécurité et sûreté des fleurons de notre économie, au plus près des P-DG, DRH, secrétaires généraux et comités exécutifs.

Les membres du CDSE représentent ainsi les premiers donneurs d'ordre en matière de sécurité privée, les grands utilisateurs des technologies de sécurité et les principaux importateurs et exportateurs de l'économie française.

A propos de l'Assemblée des départements de France (ADF)

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les présidents des 102 collectivités adhérentes, dont 95 Départements et 8 collectivités territoriales à compétences départementales. Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.

Contacts presse

Pour le CDSE :

Marc-Antoine Bindler – marc-antoine.bindler@cdse.fr – 06 30 96 06 05

Pour l'ADF :

ADF – agence Epoka

Mélissa Rodanet – mrodanet@epoka.fr – 01 45 49 33 11

Boris Cavaglione – bcavaglione@epoka.fr – 06 84 84 37 53